CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée. Départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 8 F't m'l .7:40 am | No 2 F't m'l 7:40 p m
No 1 Fast line 7:15 pm | No 4 Lim'd 11 15 a m
No 5 Lim'd 8:10 p m | No 6 F't line 7:55 a m
No 7 coast lim dim. excepté. 8:50 am | No 8 coast lim dim. excepté. 3:45 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE

No 1 Limited. 8:30 am | No 2 Lim. ited 7:10 pm
No 3 Fast Mail. 2:30 am | No 4..... —8:10 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 23, Local Mail 10:00 pm | No 24, Local Mail ..7:00 am
No 3, Chicago Limited.....7:45 pm | No 4, Chicago Limited .....9:00 am
No 2 Lou and Cin limited..... 7:45 pm | No 4 Lou and Cin limited .....9:00 am
No 1 f't mail 8:30 am | No 2 f't mail 7:20 p m
No 1 Lou & Cin 8:30 am | No 2 Lou & Cin 7:20 pm
McComb Ac. 9:30 a m | McComb Ac. 5:30 p m

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Memphis ex 11:30 a m | Memphis ex..4:20 pm
Vicksburg ex 5:30 p m | Vicksburg ex 8:15 a m
Baton Rouge ac 9:15 am | Baton R'ge ac 4:30 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Tex & Mex ex 6:40 p m | Tex & Mex ex 9:00 a m
Cal Ex.....7:55 am | Cal ex.....8:40 pm

TEXAS AND PACIFIC.

F't Worth. Hot Sp'gs and St L ex 6:15 p m | California ex. 8:15 a m

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Du dépôt de la Queen and Crescent rue Pres
Tous les jours excepté dimanche.
No 7.....8:35 am | No 8.....4:00 pm
Dimanche excursion
No 5.....6:35 pm | No 6.....7:30 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Dimanche seulement.
Alger.. .... 7;35 p m | Alger.... ....8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger ..... 10 00 am | Alger..... 4:0 pm
Samedi et dimanche seulement.
Alger. .. 10 09 am | Alger.....5:30 pm
Tous les jours excepté dimanche.
Alger.....8:00 p m | Alger.....8.00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.....9:10 a m | Pour Belair et Shell Beach.....4:10 p m
Dimanche seulement.
De Belair.....7:00 am | Shell Beach 5:30 a m
De Shell B'h 10:02 am | Shell Beach...8:00 am
Shell Beach..7,00 p m | Belair.....5:30 p m
Shell Beach...7:30 p m

FAITS DIVERS.

Température du 15 mars 1898.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin....	70	21
Midi.....	82	28
3 P. M.....	80	27
6 P. M.....	78	25

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures :

MARIAGES—Henry Combs à Pauline Harrison; Frederick Otto à Mme Vve Jules A. Maricot; Théodore Evans à Lavilla Robertson; Antonio Schiro à Lena Mustachia; Charles Clayton à Marie Dixon; Robert E. Leahy à Bessie Allen.

NAISSANCES — Mmes E. Bozonier, une fille; A. Bell, un garçon: W. W. Campbell, un garçon; C. Cook, une fille; G. W. Goebel, un garçon; L. Henry, un garçon; A. Lehrmann, un garçon; C. Oestarley, une fille; W. Sanders, un garçon; J. A. Toche, un garçon.

DÉCÈS—Rév. Dennis G. Butler, 39 ans, 2330 avenue Jackson; M. G. Kennedy, 48 ans. 1817 Berlin; Mme Vve J. W. Morgan, 62 ans, 1205 Sud Liberté; Emi y Biri, 22 ans, 2024 Royale; J. L. Leefe, 55 ans, 2355 St-Claude; Celestine F. Allard, 84 ans, 925 Camp; W. O. Wolters, 5 mois, 317 avenue Slidell; A. Zagame, 56 ans, 1024 Sud Remparts; Mme Vve Marguerite Metz, 77 ans, 2418 Chartres; Clara Poe, 1035 Tchoupitoulas; Mme Vve Edward Woods, 65 ans, Bourbon et St-Philippe; J. Aerks, 51 ans, sur le quai à la tête de la rue Bienville; G. A. Guackel, 25 ans, 1006 Girod; E. C. Petit, 31 ans, hôpital de Charité; N. Schilling, 20 ans, 2217 avenue Jackson; P. Stevenson, 22 ans, 1824 Bienville; R. Harris, 37 ans, Bourgogne et Conti; Prestonia Janaux, 5 mois, St-Antoine et Miro; Louis Bertrand, 5 ans, 1232 Freret.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District—Demandes d'émancipation :

Mlles M. E Charbonnet, R. A. Jackson et E. M. D. Gonzales.

W. D. Murphy vs Archer et Blodgett—saisie provisoire de $2,900.

John Farrell vs Hartford Fire Insurance Co—action en recouvrement de $493.30 sur une police d'assurance.

Solomon L. Weil vs J. Reynes—confession de jugement de $126.26

Mme Laura B. Eustis, vs Grant et Jung Furniture Co., — saisie provisoire de $12,666 66.

Les successions suivantes ont été ouvertes:

John Mossman, Peter Schulz, Margaret Schulz, Ashley D. Hurt, Chas Sentmanat et Marie Ferbes.

John M. Bomier vs Mme Victoria B. McElroy et Hugh McElroy — procès exécutif de $4,000.

Mme B. M. Showers vs Alexander Kendell — action en dommages de $3,000.

W. M. Pentecost vs S. V. Fornario et Cie — réclamation de $165 96 sur des billets.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge Chas de La Bretonne.

Betsy Tobin, ivresse, bris de paix et vagabondage: $15 d'amende ou 30 jours de prison.

J. W. Brown, ivresse, bris de paix et violation de l'ordonnance 4782; $5 d'amende ou 20 jours d'emprisonnement.

Rosella Richardson, bataille et bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Fred Schram, violation de l'ordonnance 3308; $2 50 d'amende ou 48 heures de prison.

Mis sous caution :

Oscar Holland et D. Labranche, violation de l'acte 169 de 1884.

En jugement :

Samuel J. Hart, parjure.

Cour Criminelle de District.

Section A—Juge J. G. Baker

Ont plaidé non coupables :

J. Virginia Sharpe et Richard A. Colden, libelle; W. A. Posey, violation de l'acte 66 de 1888.

Acquittée :

Alice Watson, blessure.

Section B.—Juge J. C. Moise.

En jugement :

Charles Tucker, meurtre.

Affaires remises :

G. Shurhan, objets volés en sa possession; Alf Robelet, actes de violence.

Nolle prosequi :

Edward White, blessure; Chas Von Troeschoe, Geo A. Divella, W. J. Vichino, Joseph Savich, Henry Wenger Sr, Rienhardt Macardhy, violation de la loi du dimanche.

Le Juge Bezou.

Le Juge Bezou, de la seconde cour de recorder, est arrivé au terme des vacances qu'il avait prises. Il reprend ses fonctions aujourd'hui même.

Sa santé est rétablie et il va se remettre à la besogne avec plus d'activité que jamais.

L'affaire Hart.

Sam'l J. Hart, accusé de parjure, a comparu, hier après-midi, devant le juge De Labretonne de la deuxième cour de police correctionnelle. Maurice Hart, frère de l'accusé, a été appelé comme témoin. A quatre heures, comme il n'avait pas fini son témoignage, la cour s'est ajournée. Les débats seront repris vendredi prochain.

Trouvé Coupable.

Charles Tucker, couleur, a été traduit hier matin, devant le tribunal du juge Moise, pour le meurtre de Joseph Washington.

Le crime a eu lieu le 6 mai 1897, dans le café de Wm Zetzman près du marché Poydras. Les deux hommes s'étaient querellés et Tucker a tué son adversaire d'un coup de revolver.

Après avoir entendu les témoins le jury a donné un verdict de coupable sans la peine capitale.

Le recrutement.

Hier, ont commencé les recrutements, pour la marine des Etats-Unis, à la Douane. Dès la première heure, il y avait foule devant les bureaux et c'est par certaines que l'on peut compter le nombre de ceux qui se sont présentés pour se faire enrôler.

Le Bureau de recrutement se compose du lieutenant commandant Hawley, qui dirige les opérations; de l'ingénieur en chef Harrie Webster, et du chirurgien Rennes Persons, arrivé hier soir. C'est ce dernier qui est chargé de l'examen physique des hommes qui se présentent. Ils ne paraissent devant lui qu'après avoir été acceptés par le lieutenant Hawley et par l'ingénieur Harry Webster.

Peu de noirs ou de gens de couleur parmi cette foule, mais beaucoup de blancs jeunes, vigoureux, paraissant éminemment propres au service de la marine.

A 10 heures du matin, il y avait, dans les couloirs, de 700 à 800 aspirants. Le lieutenant Hawley était aidé dans sa besogne par le "boatswain" J. D. Killen, qui est au service des Etats-Unis depuis 1862, arrivé de Boston seulement, hier soir. Il faut avoir assisté à des scènes de recrutement en temps de guerre, ici ou ailleurs pour se faire une idée du mouvement qui existait parmi cette foule.

Le commandant Hawley n'accepte pas ceux qui se présentent aussi aisément qu'on le pense. Il faut lui donner des garanties.

On a remarqué dans cette foule beaucoup de jeunes gens de 10 à 15 ans. Nous devons dire que l'on ne peut enrôler les jeunes gens de cet âge qu'avec le consentement de leurs parents ou de leurs gardiens. On ne les considère comme libres de disposer de leur personne qu'à l'âge de 21 ans. Ils faut, de plus, qu'ils soient robustes, intelligents de bonne conformation et sans aucune défectuosité physique et, surtout, qu'ils aient de bonnes dents.

Voici la taille exigée :

A 12 ans, pas moins de 4 pieds 9 pouces, pesant au moins 70 livres; à 15 ans, 4 pieds 11 pouces; poids, 80 livres; à 16 ans, 5 pieds 1 pouce, poids, 90 livres; à 17 ans, 5 pieds 1 pouce, poids, 98 livres.

Il faut qu'ils sachent lire et écrire et que, dans certaines occasions, ils puissent faire preuve d'intelligence et d'initiative.

Tentative de suicide.

Hier, vers midi et demi, Bolton Tournade, un homme de couleur âgé de 33 ans, cordonnier de son état, a attenté à ses jours, en sa demeure, rue Columbus 1716, en se coupant la gorge avec un couteau dont se servent les cordonniers.

Le docteur Ledoux a été mandé et, sur son avis, Tournade a été transporté à l'hôpital. Sa blessure n'est pas considérée grave.

Douane.

Le représentant de l'Abeille a vu, hier, le major Quinn et l'a interrogé. Le major lui a déclaré qu'il recevrait, demain, tout un matériel de torpilles venant directement de Washington. Toutes ces torpilles seront placées, à droite et à gauche, sur les rives du fleuve, en cas de nécessité. C'est une opération qui peut s'accomplir en peu de temps.

Noyé.

John Aerkes, un ouvrier, âgé de 51 ans, domicilié avenue St-Roch, 1405, se trouvait sous l'influence de la boisson, hier matin, lorsqu'en passant sur le quai, auprès de la rue Crossman, il est tombé dans le fleuve Sam Jackson et David Murray, deux gamins de couleur, l'ont repêché quelques instants après et ont fait venir l'ambulance; mais avant l'arrivée des étudiants, le malheureux avait expiré.

L'entrepreneur M. Schoen a pris soin du corps.

Mis en liberté.

Charles Roma, l'individu arrêté, l'avant dernière nuit, par ordre de l'avocat de district, a été hier matin, remis en liberté. Après le procès de Page, le noir accusé du meurtre de Mme Roma, le juge Mar, pensait que le noir était le véritable coupable, mais après réflexion il a vu l'impossibilité de prouver sa culpabilité et a en conséquence, donné au sherif Uniacke, l'ordre de le remettre en liberté.

Grièvement blessé.

A quatre heures, hier après-midi, une querelle est survenue à l'angle des rues Perdido et Basin, entre deux hommes de couleur, Sam Tilman et Hy. Gray.

Ce dernier s'est armé d'un revolver et a tiré cinq coups sur son adversaire, le blessant cinq fois, à l'estomac, au corps et à la tête. Il s'est ensuite constitué prisonnier à l'agent de police, P. Shannon, qui l'a conduit au poste du premier précinct.

Tilman a été transporté à l'hôpital dans un état critique.

M. Bryan et le Choctaw Club.

C'est demain que M. W. J. Bryan arrive à la Nouvelle Orléans, pour n'y passer qu'un jour.

Il arrivera par le chemin de fer Northeastern, à 7 heures.

Un comité composé de membres du Choctaw Club l'attendra à la gare, et un sous-comité composé de membres de la Convention Constitutionnelle ira le rejoindre à Slidell.

Après s'être fait entendre à la Convention, M. Bryan visitera le Club de la Presse à cinq heures; et le soir à huit heures, le Choctaw Club le recevra au Tulane Athletic Club où le public pourra l'entendre.

L'entrée de la salle sera libre; mais des sièges réservés se vendront.

Opéra français.

Le comité organisé récemment pour voir les négociants de la rue du Canal et les intéresser au succès de la saison d'Opéra 1898-89 s'est mis à l'œuvre, hier matin; il déploie vraiment une grande activité. A en juger d'après ce qui a déjà été accompli par lui la perspective est brillante; la réussite de l'entreprise est assurée à M. Charley. On doit vraiment remercier les membres de ce comité du zèle qu'ils montrent dans cette occasion; ils montrent qu'ils ont pris à cœur l'avenir de notre Opéra Français et sa réussite pour l'automne prochain.

CONVENTION CONSTITUTIONNELLE.

Président, le lieutenant gouverneur Snyder.

Le secrétaire fait l'appel. On constate la présence de 105 membres. Quorum. Le Père Kennedy, prêtre catholique, fait la prière.

L'hon Bell présente une motion concernant la loi du suffrage au sujet des enfants et des femmes d'étrangers. Il demande qu'on la modifie.

Le membre Dawkins commence son discours :

Si l'on n'avait pas bien compris l'importance de la loi de suffrage, je n'en parlerais plus. Ce sujet est presque rebattu; mais il est vital et nos membres sont trop intelligents, trop instruits pour en méconnaître la portée. Il serait donc inutile de justifier les motifs qui ont dicté cette loi. Nous luttons contre une clause épineuse, sur un sujet qui a troublé nos ancêtres et inquiétera nos descendants. Eliminer les noirs du poll est-ce donc leur faire injustice? n'est-ce pas les protéger que de laisser la suprématie au blanc seul? Nous aidons le nord contre lui-même et n'en voulons d'aucune façon à notre gouvernement national.

Ecrasés que nous sommes par tant de mesures subversives, nous n'en voulons à personne, à aucun droit gouvernemental ou social. Une race doit prédominer, c'est la nôtre. J'étais dès l'abord, pour le poll-taxe et pour l'éducation comme qualification; ces restrictions me paraissent encore favorables.

De la propriété, tout le monde sait qu'en penser. La mesure au sujet de certains étrangers étant presque abolie j'en parlerai; mais je parlerai aussi du poll-tax.

La clause concernant les vétérans me semble respectable. C'est une concession accordée à de nobles cœurs qui ont donné leur sang pour notre patrie, fédéraux aussi bien que confédérés.

Des milliers dorment sur nos champs de bataille, morts durant une guerre civile et fratricide dont le souvenir soulève encore une émotion profonde chez tous, et leurs descendants, fils et veuves, hommes et femmes, doivent nous inspirer une douloureuse sympathie, un respect éternel. Dans ce nombre, peut-être limité, combien ne pourraient remplir la condition de l'article référant à l'éducation!

Peu familiers avec les lettres, ne sachant pas lire, en sont-ils moins dévoués au pays, pour la cause duquel des deux côtés, ils ont tant souffert.

Si les circonstances n'ont pas permis à cette génération d'acquérir assez d'éducation pour voter, les faut-il exclure du poll? ils sont de race blanche, ils sont des nôtres, je ne vois pas de danger à accorder quelques faveurs à ces nobles cœurs, à ces héros du passé.

Parce qu'en est pauvre, est-on nécessairement vicieux? Il ne faudrait pas non plus entièrement exclure des citoyens honorables, faute du montant de propriété exigible pour les faire qualifier? Souvenez-vous des tentatives passées de l'anarchie en Amérique, causées par le dénûment et l'envie. Voulez vous augmenter le nombre des socialistes parmi nous?

Si je voyais quelqu'autre moyen de répondre aux objections, je m'expliquerais plus clairement. Notre mesure a un but évident et clair, et pourtant on va directement contre; on s'en éloigne dans nos discussions. Nous ne voulons pas de la fraude, devons nous l'encourager par nos discussions? N'y pourrait-on voir une raison de conflits entre les blancs.

Je suis pour le "poll-tax". Même contre une opposition formidable, je reste en faveur de cette loi, j'en prends la responsabilité.

Cet article sera, dit-on, la mort du parti démocrate. Me rappelant nos discussions anciennes, nos troubles d'autrefois, tant de disputes délicates, je ne le crois pas. Quant à l'inégalité de la mesure entre les riches et les pauvres, en remarquant la vaste quantité de propriétaires et de propriétés en cette ville, je vois que partout ceux qui possèdent beaucoup paient plus que ceux qui ont moins. N'est ce pas une réponse?

Pour l'un, les taxes sont plus nombreuses, plus lourdes que pour les autres. Je ne saisis pas non plus, comment notre projet lèse les droits sacrés et libres des votants. Beaucoup d'électeurs s'abstiendront de voter par mécontentement? Je le nie. Ne fut-ce que par orgueil patriotique, ils paieront et voudront grossir les ressources de nos écoles publiques, qui font une vraie nécessité de nos institutions. Toute mesure qui protègera la race blanche, aura mon appui. A qui peut faire mieux que moi, je soumets mes préférences, et serai de son avis.

L'honorable Kernan prend la plateforme.

Messieurs, dit-il, je serai de l'opinion, moi aussi, de n'importe qui pouvant faire mieux que nous. On a parlé jusqu'ici de façon éclairée, intelligente et courtoise. Si nos mesures paraissent insuffisantes, c'est notre devoir à nous, assemblée souveraine, convention nommée par le peuple, de les modifier; sinon, adoptons franchement, à l'unanimité et avec confiance, ce qui a été décidé.

Au début de la session je suis persuadé que tout le monde aurait été du même avis sur nos mesures. Nous n'avons voulu aucunement avantager les étrangers on leurs fils, au détriment des natifs. Tous ceux dont nous parlons sont Américains. La propriété et l'éducation suffisante, autres clauses raisonnables, empêcheront le noir de passer en nombre dangereux pour nous.

Il n'y a donc pas de péril en la demeure, les cours protègent tout citoyen contre toute injustice et inégalité. Ces conditions, selon moi, protègent même la race noire, quand elle est digne légalement.

Du dehors nous avons eu peu d'appui, pas même dans la presse de notre Etat. Je nie que les mesures prises par d'autres Etats nous seraient défavorables, et pourtant je soutiendrai les nôtres, parceque je les crois bonnes.

L'article 5 est le point vital, décisif. Il est combiné de solide façon, à l'abri de toute attaque, si on l'étudie et le comprend bien. Soyons frères de nos vétérans de la guerre civile passée. C'était un combat fratricide et qui désolait tous le monde, mais leurs enfants nous sont sacrés. Ne le dirai-je pas également de leurs femmes, de leurs veuves? Après avoir montré tant de dévouement à notre pays, voulez-vous les exclure du vote?

Comment penser que nous en voulons à nos natifs, à nos frères, à tant de parents? Le Dage lui-même, me paraît aussi digne de notre intérêt. D'ailleurs, il y a là une excellente classe dont on tirera parti, sans léser les droits de personne et sans danger pour nous.

Les attaques de la presse m'émeuvent peu, et la résistance au "poll tax" me paraît injuste.

Seulement je la trouve insuffisante, comme moyen de restriction. Les nègres sont presque tous républicains; ils sont fidèles quand même à leur conviction. Pensez-vous qu'une taxe d'un dollar soit suffisante pour les empêcher d'aller aux polls? Mais, messieurs, le parti républicain lui-même la fournira à ses fidèles noirs; comment l'en empêcher? Etablie sur cette faible base, je crains que cette taxe n'empêche de voter autant de blancs que de noirs. L'appliquer également à tous me semble une mesure insuffisante.

Avant de ne rien décider pesez murement vos raisons pour agir ainsi; comparez-les avec celles des opposants à cet te loi (sur une remarque d'un membre qui propose d'élever le poll tax à $2) l'orateur voudrait, dit-il, référer le tout à la Législature.

Un ajournement d'une heure est demandé par la convention. On met aux voix par assis et debout. Accordé.

Reprise de la séance. M. Wikinson, prend la parole. Cet orateur défend ouvertement chaque article, les trouve tous excellents pour nous défendre dans nos embarras actuels. Il les discute pied à pied, les justifie et surtout l'article référant aux étrangers.

Un seul point m'a humilié dit-il. J'étais partisan du plan de la Caroline du Sud.

Mais quelques membres y ont vu des raisons de fraudes et ont protesté. Devant tant de scrupules, j'ai donc un peu modifié mes idées. Je ne suis pas de leur avis; pourtant j'ai cédé. Cet article, tel qu'il est maintenant, me semble au-dessus de tout reproche. Je suis démocrate, et je sais que notre Etat espère que nous ferons notre devoir, il attend beaucoup de nous. Nos mesures sont bonnes, démocratiques. Soyons unanimes et faisons pour le mieux. Quelle que soit votre décision finale, je sais qu'elle sera juste et m'y soumets d'avance.

Le membre Provosty se lève le dernier.

Je suis tourmenté, messieurs, dit-il, de voir que nous nous entendons si peu, bien qu'animés sur le résultat à atteindre pour le bien de l'Etat.

Cet orateur distingué, lui aussi défend la loi tout en critiquant certains détails secondaires.

Notre nouvelle loi, ajoute-t-il, ne lèse aucunement le natif; le natif garde ses droits sacrés. Une clause semble attaquer les créoles du sud-ouest de la Louisiane que les suites de la guerre civile ont empêchés de recevoir les bienfaits de l'éducation.

Cette classe est-elle moins intelligente, moins apte à juger des choses de la vie que les autres? aime-t-elle moins son pays qu'elle a si noblement défendu avec tant de patriotisme, et de façon si dévouée. Si tant de circonstances lui furent contraires, faut-il l'en punir, en la privant d'aider défendre, encore une fois, sa chère Louisiane, et cela pacifiquement, dans nos batailles électorales. Non certes.

Je ne suis pas contre le "poll tax" bien que peu partisan d'une augmentation de nos taxes. Le rendre facultatif me paraît absurde. Qui a jamais entendu dire qu'on était libre de ne point payer ses taxes? Penser que le noir ne votera pas à cause de cette juste redevance, est aussi ridicule. Peut-être fera-t-elle plus de tort au vote des blancs qu'au vote noir.

Enfin, l'Hon. Provosty semble croire qu'il faudrait laisser appliquer ou décider cette mesure par la Législature.

On ajourne à 10 heures, ce matin.

Abus de confiance.

Une assez vilaine affaire vient d'être appelée devant la Première Cour de Recorder.

Mme Elise Alleyn, voulant obtenir une certaine somme d'argent sur une propriété qu'elle possède, était allée trouver les agents Jacobson et DePass, qui s'étaient engagés à lui procurer $1400. Ils se sont, paraît-il, fait d'avance payer une commission de dix pour cent, mais n'ont jamais négocié l'hypothèque. De telle sorte que Mme Alleyn leur réclame les $140 qu'elle leur a avancés. Malheureusement pour elle, les deux individus ont disparu. On a lancé contre eux des mandats d'arrêt. Il s'agit maintenant de leur mettre la main dessus.

Bureau météorologique.

Washington, 15 mars.

Louisiane—Beau temps; nuit fraîche. Même temps mercredi. Baisse marquée de température dans le Texas et dans le nord de la Louisiane, ainsi que dans les vallées centrales du Mississipi et de l'Ohie.

TEMPÉRATURES MAXIMUM.

Abilène, 78—Atlanta 62—Corpus Christi, 72—El Paso, 66—Galveston, 72—Lac Charles, 80—Mobile, 80—Nouvelle-Orléans, 80—Vicksburg, 82—Washington, 58.

Union Progressiste.

L'Union progressiste de la Nlle-Orléans s'est réunie hier, dans son nouveau local, coin Canal et Carondelet. On devait y débattre de graves questions, mais faute de quorum, il a fallu ajourner la séance.

Les quelques personnes présentes ont pu admirer le nouveau local, spacieux et élégamment meublé.

NOUVELLES A LA MAIN.

Partie de pool — La partie de pool que nous avons annoncée entre le professeur Dinning et Emile Carrache, s'est terminée hier, dans l'établissement Alex Langlois, coin Chartres et St Anne. C'est M. Emile Carrache qui a emporté de 15 points sur 300.

Incendie.— Hier matin, à dix heures et demie, un feu a éclaté dans une maison, rue St-Pierre, 2210, près Galvez, appartenant à Hy Albert, et occupée par Mme Robert Lewis, couleur. Les dommages ont été insignifiants.

Vol—Ces jours derniers, la demeure de Augustus Aarons, rue Dufossat 1640, a été visitée par un voleur qui a fait sien un parapluie de valeur.

Fracture — En travaillant, hier matin, à l'angle des rues Broad et Lafayette, Richard Robertson, domicilié rue Poydras 2054, a eu la jambe droite fracturée. Il a été transporté à l'hôpital.

Accident.—Le Révérend Père J. H. Blenk, curé de l'église Ste-Marie, à Alger, a été victime d'un accident, dimanche soir. En voulant s'embarquer à bord du bac qui quittait le quai de la rue du Canal, il s'est heurté contre la barrière et a été douloureusement blessé à l'estomac. Il a été transporté au presbytère, où il a reçu les soins du Dr Lowe.

1898—"DIRECTORY" D'AFFAIRES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

L. Soards, Editeur, 606 Allée Commerciale.

Cette publication bien connue sous le titre de "Soards' New Orleans TRADE GUIDE" est maintenant complète. Ceux qui n'ont pas eu notre "Directory" régulier qui contient aussi beaucoup de chosses de valeur, et qui ne peuvent pas se procurer un grand Livre, devraient souscrire pour le "Business Directory" (Trade Guide). PRIX, SEULEMENT $1 par copie et envoyé par la poste affranchissement payé au reçu du prix. Adressez comme ci-dessus et obligez

L. SOARDS.

N. B.—Caution—Méfiez-vous des imitations qui sont offertes en vente. Ce sont des fraudes. N'encouragez pas les pirates.

Un article de "L'Imparcial."

Presse Associée.

Madrid, Espagne, 15 mars — "L'Imparcial" dit :

Nous avons reçu hier deux dépêches de New York qui n'ont pas été publiées. Elles ont trait aux préparatifs de guerre et concernent non seulement le "jingoisme" des rues mais de hauts fonctionnaires du gouvernement américain qui, en vue de leurs fonctions, devraient garder une attitude plus discrète.

Le journal continue par une dénonciation féroce des Américains qui, dit-il, essaient d'effrayer les Espagnols en invoquant le fantôme de la guerre, dont ils ont plus peur que les Espagnols.

Les Etats-Unis, dit l'"Imparcial" constituent un pays de réclame belliqueuse. En envoyant des navires d'un endroit à un autre ils essaient de faire croire que leurs forces sont plus grandes qu'elles ne le sont en réalité. Nous conseillons sincèrement à ces croque-mitaines de ne pas dépenser leur temps et leur argent.

Marchés divers.

Paris, 15 mars — La rente trois pour cent est cotée à 103 francs 82 1/2 centimes.

Londres, 15 mars — Consolidés au comptant, 111 5/8; à terme 111 3/4.

Liverpool, 15 mars — Coton spot —demande calme; prix plus facile.

American middling fair 3 11/32d.

Ventes 8,000 balles, dont 500 pour la spéculation et l'exportation y compris 23,600 balles coton américain.

Recettes 28,000 balles, dont 23,600 coton américain.

Futurs—calmes à l'ouverture avec demande modérée; stables à la cloture.

American middling l. m. c., mars 3 18; mars et avril 3 18; avril et mai 3 18; mai et juin 3 19; juin et juillet 3 19; juillet et août 3 19; août et septembre 3 19; septembre et octobre 3 19; octobre et novembre 3 19; novembre et décembre 3 18; décembre et janvier 3 19.

New York, 15 mars — Coton spot—calmes à la cloture.

Midling uplands 6 1/8; midling gulf 6 3/8.

Ventes 642 balles.

New York, 15 mars — Futurs stables à la cloture.

Ventes 102,500 balles.

Mars 5 95; avril 5 95; mai 5 99; juin 6 00; juillet 5 03; août 6 06; septembre 6 03; octobre 6 02; novembre 6 03; décembre 6 04; janvier 6 07.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 16 MARS 1898.

Rivière Rouge—SUNRISE, à 5 P M
JEUDI, 17 MARS 1898.
Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND 11 A M
Bayou Sara—IMPERIAL, à 5 P M
Rivière Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 P M

L'ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1897.

L'Athénée propose le sujet suivan aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année "LOUIS XIV ET SON SIECLE."

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1898 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, et un prix de $50 en espèces.

L'Athénée, s'il le juge convenable, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du candidat qui a mérité la médaille pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
BUS. ROUEN.
P. O. Box 725.

JOHN BONNOT.
Entrepreneur de pompes funèbres

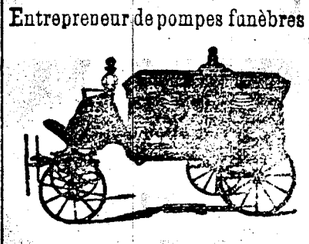

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1043.
14 sept—3m

Telephone No 408.
F. Laudumiey & Co.
Limited.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
25av—3m

Propriétaires et agents, sachez que la Pelican Excavating Co. nettoie les voutes à meilleur marché qu'aucune autre compagnie. Bureau 320 Carondelet.
17 oct—1an

Club Ath'étique de l'Avenue Tulane
Avenue Tulane près l'avenue Hagan.
Hon. Wm. J. Bryan
Fera une lecture sur
L'ARGENT LIBRE
(FREE SILVER.)
SOUS LES AUSPICES
DU CLUB CHOCTAW.
Jeudi après midi le 17 mars 1898
A HUIT HEURES PRECISES.
ENTRÉE GÉNÉRALE.....GRATUITE
Un nombre limité de sièges réservés sont maintenant en vente aux chambres du Club Choctaw 832 rue Canal, de 9 heures A. M. à 11 heures P. M.
SIÈGES RÉSERVES.....Cinquante sous.
16 mars—16 17

PETITES ANNONCES

ARGENT à prêter.—$175 000 à prêter sur propriétés en ville. Octave Gomez, 314 rue Carondelet, près Gravier. Heures, 9 à 10 et 2 à 4. 6 fev

UNE bonne cuisinière (Allemande). S'adresser immediatement au No 820 Esplande, de 11 heures à 2 heures. Bonnes recommandations.
20 jan—1

TEXAS
EL PASO T&P ROUTE
PACIFIC
LIGNE COURTE
CALIFORNIE
Bureau des Billets, 632 Canal
Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie
Heures des arrivages et des départs.
Départs Arrivages.
Express de la Californie..8:15 a m., 6:15 p m
Ft Worth, Hot Springs et St. Louis Ex.....7:20 p.m. 9:15 a.m.
Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoire buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.
Le train de 7:20 p m a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport, Marshall, faisant connection pour Hot Springs et St Louis.
Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:49 a m. et 7:55 p. m.
Pour des billets et d'autres informations s'adresser à
A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N.-O. Lne. ARTHUR DE ARMAS agent de ville des passagers, N. O. E. P. TURNER agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex E. S THORNE, Troisième vice-président et directeur-général, Dallas, Tex.
1er déc—

LORSQUE VOUS DESIREREZ Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store

MARCHAND D'OISEAUX,
319 rue de Chartres.
(A deux portes du Bureau de "L'Abeille");
1er sept—1an—

Interdiction de Mme Mary B. Dawson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53 643—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Michael J. Conners curateur de l'interdite dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
9 mars—9 13 18

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.
Commençant ce Soir.
Matinées Usuelles.
Le dernier succès dramatique anglais,
BROTHER FOR BROTHER!
—Introduisant—
Mlle Maude Granger et M. Sheridan Block,
—Supporté par—
M. Lloyd Bingham
Et une Brillante Troupe.
Approuvé par les plus grands critiques de Londres, New York et Chicago. Les mêmes décors sans égaux et les mêmes effets incomparables présentés dans la Grande Metropole.
Dimanche 20 mars - M. NAT. C. GOODWIN.
13 mars—6 f

THEATRE ST-CHARLES.
Ce soir et toute la Semaine.
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à Midi.
Meilleur pièce américaine—New York Herald
Bélasco et Fyles.
Grand drame Militaire
THE GIRL I LEFT BEHIND ME.
Prix Populaires
La semaine prochaine—Geo B. Monroe dans "A Happy Little Home".
13 mars—6f

Académie de Musique.
Ce soir et toute la semaine.
Matinées Mercredi et Samedi
Le grand succès de Edw E. RICE
The Girl from Paris.
Musique par Ivan Caryll—Libretto par Geo. Dance.
Des arrangements spéciaux ont été faits pour qu'elle joue à des prix réguliers—$1, 75c, 50c et 25c.
La semaine prochaine—Baldwin Melville Co
13 mars—6f

GRAND CONCERT
MERCREDI, 16 MARS.
—A—
"L'ATHENEUM"
Mlle ALICE VERLET, Soprano
(De l'Opéra Comique de Paris)
Mme Katharine Bloodgood, contralto. Mlle Ida Nordkyn pianiste. M. Ernest Gamble, basso, M. Robert Tharate, violiniste.
Souscriptions, $